

## **Compte-rendu du Conseil d'école du mardi 3 novembre 2015**

### *Présents :*

- Equipe enseignante : Mme Guénard, M Anastase, Mme Faure (directrice), Mme Descous , Mme Tardy, Mme Paquis-Ovieve
- Délégués de parents d'élèves : Mme Vu-Van (titulaire), Mme Robitaille , Mme Charnay (titulaire), Mme Alcaïde (titulaire), Mme Osbinelli (suppléante), Mme Lecomte (suppléante)
- Mairie : Mme Desplas (conseillère municipale chargée des école), M. Delsol (maire), M Mascre, Mme Bonnet, Mme Aznar
  
- Mme Berthier (directrice de l'alaé)

### *Excusés :*

- Mme Turbiez (titulaire), Mme Buratti (suppléante), Mme El Ouazani (suppléante), M Derome (suppléant)

### **SECURITE : bilan des exercices de sécurité, travaux liés à la sécurité**

La municipalité demande l'intervention de Monsieur Mascre, conseiller municipal en charge de la sécurité pour présenter au conseil d'école le projet envoyé à la préfecture dans le cadre du projet général sur la sécurisation des écoles.

Le dossier constitué par la municipalité avec un gendarme référent de la préfecture prévoit d'installer des caméras sur le groupe scolaire :

2 caméras à l'extérieur (entrée et sortie du parking ) sur la voie publique et donc soumise à une autorisation préfectorale,

4 caméras à l'intérieur du groupe scolaire (autorisation auprès de la préfecture et de la CNIL étant donné que les caméras filment à l'intérieur)

Initialement prévue pour filmer de 20 h à 6 h du matin, les caméras filmeraient 24h sur 24h.

Le site sera placé sous vidéoprotection et non vidéosurveillance car les caméras ne sont pas installées sur un poste informatique.

Les images sont enregistrées pour une durée maximale de 15 jours.

Cinq personnes sont habilitées par la préfecture pour visionner les images (maire et adjoints).

Le personnel du groupe scolaire devra signer une charte.

Le dossier est remis à la directrice pour lecture.

L'installation de trois visiophones est à l'étude (un à la porte de la maternelle, un à la porte de l'élémentaire et un à la porte de l'ALAE). Le portillon serait fermé en permanence et ouvert à distance par l'un des 3 visiophones.

Mme Faure rappelle que nous sommes sous le plan VIGIPIRATE, vigilance renforcée, et qu'à ce titre, elle demande que chacun s'assure de la fermeture de la porte lorsque des parents viennent chercher des élèves sur le temps scolaire.

De plus pour faciliter l'identification des personnes, elle demande à ce que les enfants ne soient accompagnés que d'une seule personne.

6 exercices de sécurité sont à réaliser dans l'année (3 évacuations incendie, deux exercices de confinement et un exercice anti-intrusion)

Bilan de l'exercice incendie :

Mme Tardy signale que la sonnerie d'alarme ne s'entend pas bien depuis le préfabriqué. Il faudra ajouter le coup de sifflet dans la cour pour prévenir la classe. Elle fait remarquer à nouveau l'absence de rambarde au niveau de l'escalier de sortie du préfabriqué coté dortoir.

Bilan de l'exercice anti-intrusion :

L'exercice anti-intrusion s'est déroulé sous forme d'un jeu de cache-cache, se cacher dans une pièce noire.

Tous les enfants ont bien réagi et se sont déplacés dans les lieux cachettes en silence puis sont restés silencieux pendant 2 à 4 minutes.

Les fermetures de fenêtres ont toutes été vérifiées. Les barillets des portes des classes vont être changés pour que chaque classe puisse s'enfermer.

Mme Faure demande des clés supplémentaires du portail de la cour de récréation afin que chaque classe puisse s'échapper de l'école.

Une réflexion s'engage pour trouver un signal pour avertir de l'intrusion dans tout le groupe scolaire : diffusion d'une musique spécifique, un bouton d'alerte comme dans les banques, un signal visuel ...

#### ALAE (temps périscolaire et restauration scolaire / TAE (temps d'ateliers éducatifs))

Mme Berthier présente le fonctionnement de cette année.

La fréquentation de la garderie le matin est de 30 enfants en moyenne encadrés par 3 agents

Sur le temps de midi, 100 enfants en moyenne sont encadrés par 10 animateurs.

Le soir, de 16h15 à 16H45, un agent et 4 atsem pour 30 enfants environ.

Les ateliers TAE sont ouverts pour les élèves de MS et de GS.

La CAM a décidé cette année qu'il n'y aurait pas de TAE pour les PS.

En contrepartie, au sein de l'ALAE du soir, Brigitte Pouget (animatrice) propose aux élèves de PS un atelier éveil musical et contes pour ceux qui le désirent. Cette dernière a suivi une formation sur cette thématique.

La mairie souhaiterait avoir un retour des parents sur la disparition des TAE pour les élèves de PS.

Souhaitent-ils une participation des PS aux TAE ?

Ateliers TAE proposés	jours
Théâtre de marionnettes	Jeudi et vendredi
jardi'créatif	Mardi et vendredi
Jeux de coopération	Lundi et vendredi
comédie musical	mardi
créatelier	Lundi et jeudi

Toutes les demandes ont été satisfaites (10 enfants par groupe). Les enfants sont ravis.

Le dispositif d'inscription à l'année a été mis en place et permet de travailler en amont les affichages.

Pour des nouvelles inscriptions ou des changements ponctuels de vœux, vous pouvez vous adresser à Madame Berthier.

Début 2ème trimestre le 9 janvier 2017

début 3 ème trimestre le 14 avril 2017

Au niveau de la restauration scolaire, un seul service. Les enfants sont servis à table.

Un animateur pour une table et demie, les tables sont de 8.  
Les menus sont affichés sur le tableau entre les deux écoles.  
En fin d'année scolaire les GS passeront au self.

Un exercice d'évacuation incendie a été aussi réalisé au niveau de la restauration scolaire et une mise en situation d'intrusion doit également se faire.

### La rentrée 2016

Mme PAQUIS-OVIEVE / Mme SICRE Sophie (ATSEM) = PS/MS de 26 élèves

Mme TARDY / Mme MONGE Brigitte(ATSEM) = PS/MS 25 élèves

Mme FAURE / M Anastase / Mmes STEIN Muriel et MARTA Isabelle (ATSEM) = PS/MS de 25 élèves

Mme DESCOURS / M Anastase / Mme CHAMAYOU Chantal (ATSEM) = MS/GS 27 élèves

Mme GUENARD / Mme CINDRIC Virginie (ATSEM) = GS de 27 élèves

Rentrée 2016 : 130 élèves

PS = 37, MS = 45 et GS = 48

2 arrivées prévues en novembre en GS, 1 arrivée prévue fin novembre en PS, 1 arrivée en janvier en PS, 3 arrivées courant 2017 (2PS et 1MS).

Il y aura donc courant 2017, 137 élèves.

L'ouverture d'une classe se fait au seuil des 160 élèves.

Rentrée 2017 : 50 GS partent pour le CP .

Mme Desplas apporte les prévisions de la Mairie, il y aurait 40 enfants nés en 2014.

### Le règlement intérieur :

remarque de la Mairie : dans le paragraphe « occupation des locaux hors temps scolaire soumis à l'autorisation du conseil d'école » changer la formulation avis du conseil d'école par information du conseil d'école.

Le vote a lieu et le règlement est adopté à l'unanimité.

### Projet d'école

Le projet d'école pour 2014 / 2018 s'intitule « Sur le chemin de la grande école ».

Présenté en détail durant l'année scolaire 2014 - 2015, le projet s'articule autour de 3 grands axes :

la continuité des apprentissages

le « devenir élève »

la politique culturelle et l'ouverture de l'école

Ces axes sont développés par la mise en place d'actions rédigées dans des « fiches action ».

### AXE 1 : la continuité des apprentissages

- Utilisation d'un outil commun en maths de la petite section à la grande section.
- Liaison grande section / CP.
- Un nouveau livret d'évaluation = carnet de suivi La piscine pour les élèves de GS : 8 séances sont prévues le vendredi matin entre le 13 janvier et le 17 mars 2017.

## AXE 2 :le « devenir élève »

- La passerelle avec la maison pour la petite enfance, reconduction et modalités à définir avec la directrice de la MPE
- La passerelle avec les familles (hors la maison de la petite enfance) (réunion en juin des nouvelles familles et accueil dans une classe de petite section\_°
- Le cahier de vie (communiquer) permet de faire parler les enfants.
- L'APC (Activité Pédagogique Complémentaire). Elle se déroule entre 13h15 et 13h50 le mardi et le vendredi.

## AXE 3 : la politique culturelle et l'ouverture de l'école

- Le partenariat avec la médiathèque (une fois par mois)
- volet culturel : sorties au cinéma, au muséum ...
- volet numérique : chaque classe a un accès internet et au moins un poste informatique

nouvelle action en discussion pour

## Coopérative scolaire

Solde au 1er septembre 1782,03 €

entrées	sorties
600 € de subvention mairie	Spectacle de Noël 600 €
591,95 € bénéfiques vente de photos 2015 /2016	Cadeau de Noël (un livre par enfant) 570 €
1563 € participation libre des familles soit 312,60 € par classe	OCCE 277,44 € assurance 34 € coopérative de classe : abonnement, livres, semaine du goût, dépenses liées aux projets de classes ... 294,31 €
TOTAL : 2754,95 €	TOTAL : 1775,75 €

## Prévisions des manifestations

- Un spectacle de Noël est réservé pour le mercredi 7 décembre 2016.
  - La visite du Père Noël est reconduite (date à définir) avec un goûter
  - Sorties prévues : cinéma courant 2017
- Une sortie de fin d'année organisée pour chaque classe (lieu à définir)

- La fête de fin d'année aura lieu le samedi 24 juin 2017, matin.

Les parents d'élèves proposent plusieurs manifestations :  
installation dans l'école de collecteurs pour le recyclage  
vente de chocolats de Noël

avril : vente d'un sac avec le dessin du bonhomme s'il n'y a pas de vente de bulbes organisée par l'école  
kermesse / carnaval avant les vacances d'avril un vendredi soir (jeux pour l  
loto des écoles au mois d'avril ou 7/14 janvier  
vide grenier des écoles au mois de mai devant l'école

#### Question des représentants de parents d'élèves

Serait-il possible de mettre un animateur au niveau de la table pour la signature ?

Mme Berthier précise qu'il y a un contrôle systématique en cas de doute concernant l'adulte venant chercher l'enfant.

Fin du conseil à 20H15

#### Calendrier des prochains conseils

jeudi 9 mars 2017 à 18h

jeudi 8 juin 2016 à 18h